

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260526_11
Référence Nomenclature n°5.3

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY**

Direction en charge : Pôle Ressources et Appuis Fonctionnels
Service en charge : Assemblée – Secrétariat Général – Bureau du
Courrier – Archives

Objet : Désignation des représentants au sein de la Commission
Communale des Impôts Directs (CCID)

Vu le Code Général des Impôts et notamment son article 1650,

Considérant qu'une Commission Communale des Impôts Directs doit être instituée dans chaque commune,

Considérant que dans les communes de plus de 2 000 habitants, ladite commission est composée :

- du Maire ou d'un adjoint délégué, Président de la commission,
- de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants,

Considérant que les commissaires doivent :

- être âgés de 18 ans au moins,
- de nationalité française ou être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'union européenne,
- jouir de leurs droits civils,
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune,
- être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission,

Considérant que les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double remplissant les conditions sus-énumérées, dressée par le Conseil Municipal,

Considérant que la désignation des commissions et de leurs suppléants est effectuée de manière à ce que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et à la cotisation foncière des entreprises soient équitablement représentées.

Considérant sur la durée du mandat des membres de la commission communales des Impôts directs et la même que celle du mandat du Conseil Municipal,

Considérant que leur nomination doit avoir lieu dans les 2 mois qui suivent le renouvellement général des Conseils Municipaux,

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260526_11
Référence Nomenclature n°5.3

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Dresser la liste suivante de contribuables parmi lesquels le Directeur Départemental des Finances Publiques désignera 8 titulaires et 8 suppléants :

1	M. Jean-Paul CHARTRON
2	Mme Magali REYMOND
3	M. Hassan EL KHATABI
4	Mme Brigitte GAUTRON
5	Mme Danielle GIBERNON
6	M. Jean-Manuel MORILLA
7	M. Alain CHAMBON
8	M. Dominique MOULINIER
9	M. Bernard PAEMELARE
10	Mme Florence MALOUBIER
11	Mme Claire TAING
12	Mme Françoise GALLEGO
13	Mme Maeva MALLEY
14	Mme Evelyne BERGER
15	M. Mickaël VIAL
16	M. José MENDES
17	M. Thierry AUDONNET
18	Mme Jocelyne GOURGAUD
19	Mme Isabelle AULAGNIER JASSERAND
20	M. Bertrand DANCERT
21	Mme Marie-Amélie CURIOT
22	M. Dylan GUILLOT
23	M. Antoine MAZET
24	Mme Sandrine RIOCREUX
25	M. Sébastien MONISTROL
26	Mme Sabrina VICENTE
27	Mme Elizabeth PONCET
28	Mme Aline LIOGIER
29	Mme Violaine SEIVE
30	M. Loïc ROBERT
31	M. François BOYER
32	M. Jean-Dominique GIUNTA

- Donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260526_11
Référence Nomenclature n°5.3

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **DRESSE** la liste susmentionnée de contribuables parmi lesquels le Directeur Départemental des Finances Publiques désignera 8 titulaires et 8 suppléants :
- **DONNE** tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 26 Mai 2026

La Secrétaire de Séance,




Claire TAING



Le Maire,

Marc PETIT

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 01/06/2026.....
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAIDI



DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY**

SEANCE DU MARDI 26 MAI 2026

**Désignation des représentants au sein de la Commission Communale
des Impôts Directs (CCID)**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 19 Mai 2026, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 26 Mai 2026 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Marc PETIT, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS : M. PETIT Marc, Mme TAING Claire, M. MALLEY Eric, Mme AULAGNIER-JASSERAND Isabelle, M. IBARS Robert, Mme GOURGAUD Jocelyne, M. MENDES José, Mme BERGER Evelyne, M. FAYOLLE Hugo, Mme PEYCELON Valérie, M. VIAL Mickaël, Mme VICENTE Sabrina, M. FERRIER Damien, Mme RIOCREUX Sandrine, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme LIOGIER Aline, M. EL KHATABI Hassan, M. DANCERT Bertrand, Mme PONCET Elizabeth, M. GUILLOT Dylan, Mme SEIVE Violaine, Mme CURIOT Marie-Amelie, M. LUYA Julien, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, M. TRIOLLIER Aloïs, M. CHALAND Christophe, Mme GIL Nathalie, Mme PUTOT Anne-Sophie, M. BOYER François, M. GIUNTA Jean-Dominique.

POUVOIRS : Mme REYMOND Magali à M. CHARTRON Jean-Paul, M. MONISTROL Sébastien à Mme GOURGAUD Jocelyne.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme TAING Claire.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable Service Assemblée
Mme LUACES Géraldine, Responsable Service Finances

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de membres présents : 31
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de membres absents : 0
Nombre de votants : 33